

**PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ D’EAST HEREFORD  
MRC DE COATICOOK**

**SÉANCE ORDINAIRE DU DEUX AOÛT DEUX MILLE DIX-HUIT**

À la séance ordinaire du conseil municipal d’East Hereford tenue à la bibliothèque municipale sise au quinze, rue de l’Église, East Hereford, le deuxième jour d’août deux mille dix-huit, étant la huitième assemblée ordinaire de la cent soixantième session.

Étaient présents	Mmes	Marie-Ève Breton, mairesse Nicole Bouchard, conseillère poste 1
	M.	Benoit Lavoie, conseiller poste 3
	Mmes	Anick-Nadia Gauthier Arbour, conseillère poste 4 Linda McDuff, conseillère poste 5
Étaient absents	Mme	Isabelle Filion, poste 6
	---	Poste 2 - vacant

**Ouverture de l’assemblée**

L’assemblée est ouverte à 19h00 par la mairesse Marie-Ève Breton.

**18-08-123 Adoption de l’ordre du jour**

Ayant tous pris connaissance du projet d’ordre du jour;

**SUR PROPOSITION** de la conseillère Nicole Bouchard  
**APPUYÉE** par la conseillère Anick-Nadia Gauthier Arbour

**IL EST RÉSOLU** que l’ordre du jour soit adopté tel que déposé.

**ADOPTÉ À L’UNANIMITÉ**

**18-08-124 Approbation du procès-verbal de l’assemblée du 2 juillet 2018**

Ayant tous pris connaissance du procès-verbal de l’assemblée du 2 juillet 2018;

**SUR PROPOSITION** de la conseillère Linda McDuff,  
**APPUYÉE** par la conseillère Nicole Bouchard

**IL EST RÉSOLU** de l’approuver tel que déposé, celui-ci étant le juste reflet des délibérations de ce conseil et en conséquence, une telle approbation vaut pour chacune des résolutions qu’il contient.

**ADOPTÉ À L’UNANIMITÉ**

**Période de questions du public**

Présence de Dany Senay, directeur de Forêt communautaire Hereford. Discussion concernant les périodes de fermeture du territoire durant les périodes de chasse. Le directeur Dany Senay explique aux membres du conseil que les discussions et les décisions sur ce sujet ont lieu à la Table des Usagers de Forêt Hereford. Chaque année, le sujet fait l’objet de longues discussions et de nombreux échanges. Les périodes de chasse à l’automne sont nombreuses et ont lieu au moment où la demande pour les activités récréatives est très présente (période de couleurs) : l’objectif est donc de trouver un équilibre entre tous les usagers de la Forêt, dans un contexte de sécurité et d’accessibilité. Le Club de chasse et pêche Hereford délègue un représentant à la Table des Usagers, comme tous les organismes impliqués dans la mise en valeur de la Forêt communautaire. Les périodes de chasse sont décrétées par le Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs du Québec.

Notons ici que la conseillère Anick-Nadia Gauthier Arbour souhaiterait qu'il n'y ait aucune activité récréative permise durant l'ensemble des périodes de chasse à l'automne, afin d'éviter les accidents entre chasseurs et adeptes de plein-air. Pour plus d'information ou pour connaître les périodes de fermeture du territoire durant la chasse, il est possible de consulter le site internet de la municipalité et/ou celui de Forêt communautaire Hereford.

## **RAPPORTS**

### **Mairesse – Marie-Ève Breton**

Rien à signaler

### **Environnement (Isabelle Filion)**

Rien à signaler – absente de la réunion

### **Culture (Nicole Bouchard)**

Nicole Bouchard nous informe que le rapport sur l'atelier des paysages a été déposé et nous invite à le consulter via le lien suivant : (<https://www.dropbox.com/sh/x7g8k2umy3o1ho2/AAAHg0bPLq8JYaskupW5hHfya?dl=0>).

### **Développement local, régional et touristique**

Rien à signaler.

### **Loisirs (Isabelle Filion)**

Rien à signaler – absente de la réunion

### **Famille et aînés (Anick-Nadia Gauthier Arbour)**

Rein à signaler

### **Sécurité civile et publique (Anick-Nadia Gauthier Arbour)**

Rien à signaler

### **Aménagement et urbanisme (Linda McDuff)**

Rien à signaler

### **Réseau routier (Benoit Lavoie)**

Un petit comité sera formé afin de déterminer les priorités du réseau routier. René Jubinville, Benoit Lavoie et Janik Branchaud feront partis de ce comité.

## **CORRESPONDANCE**

### **18-08-125 Correspondance aux archives**

**SUR PROPOSITION** de la conseillère Linda McDuff,  
**APPUYÉE** par le conseiller Benoit Lavoie

**IL EST RÉSOLU** que la correspondance suivante soit conservée aux archives municipales, suivant les règles prévues au calendrier de conservation en vigueur:

- MRC : communiqués;  
Dépôt de l'inventaire des sites répertoriés – Agrile du frêne

- UQM : communiqués;
- FQM : communiqués;
- MTMDET : lettre d'annonce PAV-CE
- MSP : rapport sur la situation du plan de mesures d'urgence
- Inspectrice : rapport des permis janvier à juillet

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

**FINANCES**

**18-08-126 Rapport financier au 31 juillet 2018**

Ayant tous pris connaissance du rapport financier au 1<sup>er</sup> août 2018;

**SUR PROPOSITION** de la conseillère Nicole Bouchard  
**APPUYÉE** par la conseillère Anick-Nadia Gauthier Arbour

**IL EST RÉSOLU** que ce conseil en accepte le dépôt.

	Fonds d'administration	Fonds de roulement
Solde de départ	521 815.54	15 301.79
Déboursé de mai	43 324.67	0
Revenus de mai	62 082.07	0
Chèques en circulation	27 610,50	0
Solde à la Caisse	540 572.94	15 301.79
Solde réel	512 962.44	15 301.79
TPS-TVQ à recevoir	22 422.44	

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

**18-08-127 Présentation des comptes au 1<sup>er</sup> août 2018**

Ayant tous pris connaissance des comptes à payer au 1<sup>er</sup> août 2018;

**SUR PROPOSITION** de la conseillère Linda McDuff  
**APPUYÉE** par le conseiller Benoit Lavoie

**IL EST RÉSOLU** que ce conseil approuve les dépenses suivantes et en autorise le paiement et en conséquence une telle approbation vaut pour chacune d'elle, sous réserve des crédits disponible.

**COMPTES À PAYER AOÛT 2018**

Grondin	Finalisation rue de l'Église lot 1	12 246,62
Bois Extrême	Émondage chemin des Côtes	356,75
La Maison Aube-Lumière	Don annuel	50,00
Infotech	Achat banque d'heures	2 253,51
Éric et Georges Beloin	Nivelage préparation calcium	2 173,04
Ville de Coaticook	Entente loisir et cour municipale (annuel)	3 778,00
Société mut. de prévention	Fonds de défense et gestion	287,44
Travaux légers enr.	Fauchage bord de routes municipales	2 060,35
Mun. St-Herménégilde	Location antenne Mont Hereford	754,85
Beecher Falls Fire Dept.	Services d'urgence	6 058,00
Beecher Falls Fire Dept.	Inspections des résidences	720,00
Beecher Falls Fire Dept.	Donation annuelle pour RAIDJD	150,00
Beauregard	Vidange de fosses	444,89
La cartoucherie	Photocopie et impression avril-juillet	85,96
Somavrac	Calcium	10 157,18
Groupe Flag	Arbre Aventure SAE	371,67
Isabelle Filion	Frais de déplacement SAE	47,17
Marie-Ève Breton	Frais de déplacement SAE+petite caisse	119,86
Claude Desbiens	Frais de déplacement SAE	24,30

Olivier Pellerin	Frais de déplacement SAE	34,47
Olivier Pellerin	Remboursement dépenses SAE –(liste)	252,52
Anais Gauthier	Accompagnatrice SAE	329,79
Mélodie Bérubé	Coordonnatrice SAE	1 673,64
Maryse Audet	Fouineur juillet	224,00
Lise Got	Inspectrice	1 640,69
Janik Branchaud	Présidente d'élection	547,00
Maryse Audet	Secrétaire d'élection	326,25

### **DÉLÉGATION (JUILLET 2018)**

Receveur Général du Canada	Remises 13 juillet	467.37
Ministre du Revenu du Québec	Remises 13 juillet	1 279.34
Receveur Général du Canada	Remises 27 juillet	469,06
Ministre du Revenu du Québec	Remises 27 juillet	1 033,55
Desjardins	Frais bancaires mensuels	55,00
VISA Desjardins	Frais mensuels, poste, mutation, papier	228.25
Janik Branchaud	rémunération	2 338,81
Fallone Tremblay	rémunération	647.50
Aquatech	Services mensuels juin	515.00
Hydro-Québec	Aqueduc	115,36
Hydro-Québec	Électricité bureau	127,32
Hydro-Québec	Électricité éclairage public	206.93
Hydro-Québec	Électricité joyeux aînés	77,03
Bell	Téléphone bureau et biblio-finale	37.49
Axion	Internet et téléphone juillet et août	284.74
Entretien Roger Lanctôt	quatrième versement	3 907.24
Stanley-Dany Taylor	Cueillette déchets et compost juillet	2 037,23
RIGDSC	Compost, redevance et enfouissement	546,01
Nicole Bouchard	Conseillère	781.87
Anick-Nadia Gauthier	Conseillère	781.87
Benoit Lavoie	Conseiller	781.87
Linda McDuff	Conseillère	781.87
Isabelle Filion	Conseillère	781.87
Marie-Ève Breton	Mairesse	2 349.90
René Jubinville	Surveillant de voirie	393.80

### **ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

### **DÉCISIONS**

#### **18-08-128 donation pompier**

**SUR PROPOSITION** de la conseillère Anick-Nadia Gauthier Arbour  
**APPUYÉE** par la conseillère Linda McDuff

#### **IL EST RÉSOLU**

- 1) que la municipalité contribue à la campagne de financement des pompiers de Beecher Falls notamment pour les remercier de leur présence lors du Raid Jean-Davignon, pour un montant de 150.00USD.
- 2) d'engager le crédit de 150.00\$US pour cette contribution, sous réserve des crédits disponibles;
- 3) de requérir le paiement de la contribution par la secrétaire-trésorière.

### **ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

#### **18-08-129 nouvelle entente pompier**

**ATTENDU** que la population ne cesse de diminuer et que l'entente que nous avons avec les pompiers de Beecher falls est basée sur le nombre de citoyens.

**SUR PROPOSITION** de la conseillère Anick-Nadia Gauthier Arbour  
**APPUYÉE** par la conseillère Linda McDuff

**IL EST RÉSOLU**

- 1) que la municipalité d'East Hereford et *Beecher Fall Volunteers fire dept inc.*, signent une nouvelle entente afin que ceux-ci puisse répondre à nos demandes. L'entente a été préparée par le chef des pompiers de Beecher Falls et le montant par habitant sera de 23.00\$ à partir de cette année. Ce montant n'inclut pas les visites de résidences, qui sont facturées séparément chaque année au montant de 40.00\$ par résidence;
- 2) que la mairesse Marie-Ève Breton et la directrice générale Janik Branchaud soient et elles sont par les présentes autorisées à signer ladite entente, telle que présentée au nom de la municipalité.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.**

**18-08-130 formation de la secrétaire-trésorière**

**SUR PROPOSITION** de la conseillère Anick-Nadia Gauthier Arbour  
**APPUYÉE** par la conseillère Linda McDuff

**IL EST RÉSOLU**

- 1) d'autoriser la secrétaire-trésorière à suivre la formation en ligne offerte par L'ADMQ « Préparation et rédaction de documents: procès-verbaux, règlements et politiques »;
- 2) d'engager le crédit de 368.00\$ pour cette formation, sous réserve des crédits disponibles;
- 3) de requérir le paiement de l'inscription par la secrétaire-trésorière.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

**18-08-131 horaire de l'inspectrice**

**ATTENDU** que l'inspectrice en bâtiment demande un congé parental suite à la naissance de son enfant;

**ATTENDU** que la municipalité n'a besoin que de très peu d'heure de services professionnels durant la saison hivernal en lien avec ce poste;

**SUR PROPOSITION** du conseiller Benoit Lavoie  
**APPUYÉE** par la conseillère Nicole Bouchard

**IL EST RÉSOLU** que l'horaire de l'inspectrice soit réduit à une demi-journée par mois pendant les mois de septembre, octobre, novembre et décembre 2018. Il est entendu avec l'inspectrice qu'elle pourra être contactée à son domicile par courriel pendant son congé de maternité et qu'elle pourra répondre aux demandes des citoyens à distance. Elle sera présente au bureau sur rendez-vous seulement pendant cette période.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

**18-08-132 cadeau et colloque ADMQ**

**ATTENDU** que l'association des directeurs municipaux du Québec se réunira à St-Malo pour son colloque régional le 13 septembre 2018;

**ATTENDU** que l'association demande à chaque municipalité de contribuer pour la remise de prix de présences lors du colloque;

**SUR PROPOSITION** de la conseillère Nicole Bouchard  
**APPUYÉE** par la conseillère Linda McDuff

**IL EST RÉSOLU**

- 1) d'autoriser la directrice générale à participer au colloque annuel de l'ADMQ;
- 2) que la municipalité contribue par l'achat d'un certificat-cadeau 50.00\$ de la Ferme piscicole des Bobines, qui sera remis à titre de prix de présence lors du colloque;
- 3) d'engager le crédit de 50.00\$ pour le cadeau et de 90.00\$ pour l'inscription de la directrice générale, sous réserve des crédits disponibles;
- 4) de requérir le paiement de l'inscription par la secrétaire-trésorière.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

**18-08-133 facturation vidange de fosse**

**ATTENDU** qu'une erreur s'est glissée lors de la confection des comptes de taxes depuis l'entrée en vigueur du premier règlement de taxation concernant les vidanges de fosses;

**SUR PROPOSITION** de la conseillère Anick-Nadia Gauthier Arbour  
**APPUYÉE** par le conseiller Benoit Lavoie

**IL EST RÉSOLU** de confier le mandat à la secrétaire-trésorière de corriger l'erreur et de transmettre aux propriétaires concernés, un compte de taxes rétroactif depuis l'année 2016 afin d'y remédier.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

**18-08-134 location bureau pour élection**

**ATTENDU** que des élections fédérales sont prévues à l'automne 2019;

**ATTENDU** que les organisateurs ont exprimé le besoin d'utiliser les locaux de la municipalité pour la tenue des élections;

**SUR PROPOSITION** du conseiller Benoit Lavoie  
**APPUYÉE** par la conseillère Linda McDuff

**IL EST RÉSOLU**

- 1) que la municipalité loue les locaux du bureau municipal pour la tenue des élections;
- 2) que la directrice générale soit autorisé à signer le contrat de location;
- 3) que la secrétaire-trésorière transmette une facture aux organisateurs pour ladite location.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

**18-08-135 entretien des bornes fontaines avec St-Herménégilde**

**ATTENDU** que la Municipalité doit procéder aux cinq ans à l'inspection des bornes d'incendie et que la dernière inspection a été effectuée par Aqua Data en 2013;

**ATTENDU** que dans un esprit de réduire les coûts, la Municipalité de Saint-Herménégilde a effectué une demande de soumission conjointe avec la Municipalité d'East Hereford;

**ATTENDU** que la soumission reçue est conforme;

**SUR PROPOSITION** de la conseillère Linda McDuff  
**APPUYÉE** par la conseillère Nicole Bouchard

**IL EST RÉSOLU**

- 1) que la Municipalité de East Hereford accorde le contrat d'inspection des bornes d'incendie à Aqua Data, conjointement avec la Municipalité de Saint-Herménégilde;
- 2) d'engager le crédit d'au maximum 800.00\$ pour ce contrat, sous réserve des crédits disponibles;
- 3) de requérir le paiement de la facture par la secrétaire-trésorière.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

**18-08-136 affouillement pont Narcisse-Beloin**

**ATTENDU** que le pont Narcisse-Beloin a été remplacé l'an dernier et qu'il reste à faire des travaux sur l'affouillement du pont;

**ATTENDU** que nous avons reçu le permis du ministère de l'environnement pour procéder auxdits travaux;

**ATTENDU** que la dépense prévue pour ces travaux est entièrement payée par la TECQ 2014-2018;

**ATTENDU** que les plans ont été préparés par les services exp inc. et que selon les devis fournis par l'ingénieur, la dépense ne devrait pas dépasser 8 000.00\$;

**ATTENDU** les règles d'adjudication de contrat en vigueur;

**SUR PROPOSITION** de la conseillère Anick-Nadia Gauthier Arbour  
**APPUYÉE** par la conseillère Nicole Bouchard

**IL EST RÉSOLU**

- 1) de confier le mandat à la secrétaire-trésorière de demander aux entrepreneurs locaux et régionaux de fournir une estimation des travaux;
- 2) d'octroyer par le conseil au plus bas conforme de gré à gré.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

**18-08-137 nouvel horaire bureau municipal**

**ATTENDU** que certains citoyens ont exprimé le besoin que le bureau municipal soit ouvert après les heures d'affaires pour que les travailleurs puissent y rencontrer la directrice générale, après le travail;

**SUR PROPOSITION** de la conseillère Linda McDuff  
**APPUYÉE** par la conseillère Anick-Nadia Gauthier Arbour

**IL EST RÉSOLU** que le bureau municipal adopte un nouvel horaire comme suit, à compter du 3 août 2018 :

	<b>Lundi</b>	<b>Mardi</b>	<b>Mercredi</b>	<b>Jeudi</b>
<b>Ouverture</b>	<b>12h00</b>	<b>9h00</b>	<b>9h00</b>	<b>13h00</b>
<b>fermeture</b>	<b>19h00</b>	<b>16h00</b>	<b>16h00</b>	<b>16h00</b>

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

**18-08-138 travaux d'asphaltage Couillard**

**ATTENDU** que plusieurs de nos rues asphaltées ont besoin d'être réparées et que les priorités ont été ciblées par l'inspecteur de voirie;

**ATTENDU** les règles d'adjudication des contrats;

**SUR PROPOSITION** du conseiller Benoit Lavoie  
**APPUYÉE** par la conseillère Nicole Bouchard

**IL EST RÉSOLU**

- 1) de confier le mandat à la compagnie Couillard Construction ltée de réparer les trous et les fissures sur les rues St-Henri et de la Confédération en priorité, ensuite sur le chemin Beloin et le chemin des Côtes. La dépense maximale pour ces travaux est de 20 000.00\$ plus taxes applicables;
- 2) d'engager le crédit de 20 000.00\$ pour ce mandat, sous réserve des crédits disponibles;
- 3) de requérir le paiement de la facture par la secrétaire-trésorière;
- 4) de confier le mandat à la compagnie Éric et Georges Beloin inc. de voir à la préparation des rues, préalablement à l'asphaltage pour un montant maximal de 3000.00\$ plus taxes applicables;
- 5) d'engager le crédit de 3 000.00\$ pour ce mandat, sous réserve des crédits disponibles;
- 6) de requérir le paiement de la facture par la secrétaire-trésorière.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

**18-08-139 comité famille**

**ATTENDU** que la responsable du comité famille a recruté un nouveau membre afin de compléter le comité;

**SUR PROPOSITION** du conseiller Benoit Lavoie  
**APPUYÉE** par la conseillère Nicole Bouchard

**IL EST RÉSOLU** que madame Eva Marchesseault soit déléguée pour participer au comité famille formé en juin dernier.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

**18-08-140 tournée UMQ**

**ATTENDU** que la directrice générale a reçu une invitation pour assister au caucus régional de l'union des municipalités du Québec;

**SUR PROPOSITION** de la conseillère Linda McDuff



**APPUYÉE** par la conseillère Nicole Bouchard

**IL EST RÉSOLU** que la directrice générale assiste à la rencontre dinatoire ainsi qu'au caucus régional qui auront lieu le mardi 11 septembre à Sherbrooke, aucun frais ne sera assumé par la municipalité pour cet évènement.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

**18-08-141 Éco Héros**

**ATTENDU** que l'organisme Éco Héros entend visiter l'école d'East Hereford dans les prochaines semaines avec des animaux et qu'il leur est nécessaire d'obtenir l'autorisation de la municipalité afin de confirmer le droit de circuler sur le territoire avec les animaux;

**SUR PROPOSITION** du conseiller Benoit Lavoie  
**APPUYÉE** par la conseillère Nicole Bouchard

**IL EST RÉSOLU** que la municipalité informe l'organisme Éco Héros que la règlementation municipale en vigueur ne prohibe pas la visite des écoles avec des animaux. Le conseil autorise donc l'organisme à visiter l'école de la municipalité.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

**18-08-142 don annuel fondation CSSS Coaticook**

**SUR PROPOSITION** de la conseillère Linda McDuff  
**APPUYÉE** par la conseillère Anick-Nadia Gauthier Arbour

**IL EST RÉSOLU**

- 1) de verser un don de 100\$ à la fondation du CSSS de la MRC-de-Coaticook;
- 2) d'engager le crédit d'au maximum 100.00\$ pour cette contribution, sous réserve des crédits disponibles;
- 3) de requérir le paiement par la secrétaire-trésorière.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

**18-08-143 entente Rémi Groleau**

**ATTENDU** qu'il est devenu nécessaire de signer une entente de service avec un professionnel qualifié pour prendre en charge le système de réserve d'eau potable de la municipalité en cas de panne ou de bris;

**ATTENDU** que la municipalité a reçu une offre de service de Rémi Groleau et que ce dernier possède les qualifications requises;

**SUR PROPOSITION** de la conseillère Linda McDuff  
**APPUYÉE** par la conseillère Nicole Bouchard

**IL EST RÉSOLU**

- 1) d'accepter l'offre de service reçue;
- 2) d'autoriser la secrétaire-trésorière à signer une entente à cet effet au nom de la municipalité.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

**18-08-144 don méchoui église**

**SUR PROPOSITION** du conseiller Benoit Lavoie  
**APPUYÉE** par la conseillère Nicole Bouchard

**IL EST RÉSOLU**

- 1) de verser un don de 50.00\$ à l'organisation du méchoui du comité église-communauté.
- 2) d'engager le crédit d'au maximum 50.00\$ pour cette contribution, sous réserve des crédits disponibles;
- 3) de requérir le paiement par la secrétaire-trésorière.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

**18-08-145 vente des immeubles pour défaut de paiement de taxes – extrait de l'état – 8 novembre 2018**

**ATTENDU** que conformément à l'article 1022 du *Code municipal du Québec* (L.R.Q., c. C-27.1) et l'article 511 de la *Loi sur les cités et villes* (L.R.Q., c. C-19), le secrétaire-trésorier doit préparer, dans le cours du mois de juillet, un état des personnes endettées pour taxes impayées à la municipalité;

**ATTENDU** que cet état doit être soumis au conseil et approuvé par lui;

**SUR PROPOSITION** de la conseillère Nicole Bouchard  
**APPUYÉE** par la conseillère Anick-Nadia Gauthier Arbour

**IL EST RÉSOLU**

- 1) d'autoriser le secrétaire-trésorier à exclure de cette vente à l'enchère l'immeuble à propos duquel toutes taxes dues au 30 juin 2018 auront été payées avant la transmission de l'extrait de cet état au bureau de chaque commission scolaire qui a compétence sur le territoire à l'égard de tel immeuble et à la Municipalité régionale de comté (MRC) de Coaticook pour les fins de la vente des immeubles;
- 2) d'autoriser le secrétaire-trésorier à exclure de cette vente à l'enchère, l'immeuble pour lequel toutes taxes dues au 31 décembre 2017 auront été payées, et pour lequel une entente de paiement pour les taxes de l'année courante (2018) aura été conclue avec le secrétaire-trésorier avant la transmission de l'extrait de cet état au bureau de chaque commission scolaire qui a compétence sur le territoire à l'égard de tel immeuble et à la Municipalité régionale de comté (MRC) de Coaticook pour les fins de la vente des immeubles.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

**18-08-145 vente des immeubles pour défaut de paiement de taxes – autorisations au secrétaire-trésorier – 8 novembre 2018**

**ATTENDU** que conformément à l'article 1038 du *Code municipal du Québec* (L.R.Q., c. C-27.1) et 536 de la *Loi sur les cités et villes* (L.R.Q., c. C-19), la municipalité peut enchérir et acquérir les immeubles situés sur son territoire qui sont mis en vente pour taxes municipales ou scolaires;

**ATTENDU** que conformément à l'article 1039 du *Code municipal du Québec* (L.R.Q., c. C-27.1) et 537 de la *Loi sur les cités et villes* (L.R.Q., c. C-19), la municipalité fait inscrire, en son nom, ces immeubles ainsi achetés, sur les rôles d'évaluation et de perception et sur les rôles de répartition spéciale, et les impose comme tout autre immeuble sujet aux taxes;

**SUR PROPOSITION** de la conseillère Linda McDuff

**APPUYÉE** par le conseiller Benoit Lavoie

**IL EST RÉSOLU**

- 1) d'autoriser le secrétaire-trésorier ou son représentant à offrir, au nom de la Municipalité de East Hereford, le montant des taxes dues, en capital, intérêt et frais, plus un montant suffisant pour satisfaire à toute créance prioritaire ou hypothécaire d'un rang antérieur ou égal à celui des taxes municipales et, le cas échéant, scolaires sur les immeubles faisant l'objet de la vente à l'enchère pour défaut de paiement des taxes qui se tiendra jeudi, le 8 novembre 2018 ;
- 2) d'autoriser le secrétaire-trésorier à signer, au nom de la Municipalité de East Hereford, à propos de la vente à l'enchère des immeubles pour défaut de paiement de taxes, tout acte d'adjudication à la municipalité des immeubles adjugés à cette dernière et, le cas échéant, tout acte de retrait fait en faveur de la municipalité ou d'un adjudé;
- 3) d'autoriser l'inscription, immédiatement après la vente à l'enchère pour défaut de paiement de taxes, sur les rôles d'évaluation et de perception et, le cas échéant, sur les rôles de répartition spéciale, des immeubles qui auront été adjugés à cette dernière lors de ladite vente;
- 4) d'autoriser le secrétaire-trésorier à faire, le cas échéant, la vérification des titres de propriété de certains immeubles à être vendus pour taxes impayées au 30 juin 2018, et ce sujet à la vente à l'enchère.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

**18-08-146 invitation au Festin des Grâces**

**SUR PROPOSITION** de la conseillère Linda McDuff

**APPUYÉE** par la conseillère Nicole Bouchard

**IL EST RÉSOLU**

- 1) que la municipalité réserve une table au Festin des grâces, un dîner gastronomique champêtre des Comptonales. Tous les membres du conseil pourront y participer;
- 2) d'engager le crédit de 800.00\$ pour cette occasion, sous réserve des crédits disponibles;
- 3) de requérir le paiement par la secrétaire-trésorière.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

**DISPOSITIONS FINALES**

**18-08-147 Levée de l'assemblée**

L'ordre du jour étant épuisé;

**SUR PROPOSITION** de la conseillère Anick-Nadia Gauthier Arbour

**APPUYÉE** par le conseiller Benoit Lavoie

**IL EST RÉSOLU** que la séance ordinaire soit levée à 21h50.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

---

Marie-Ève Breton, mairesse

---

Janik Branchaud, sec.-trésorière

Je, Marie-Ève Breton, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à ma signature de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

---